

<b>Zeitschrift:</b>	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
<b>Herausgeber:</b>	Société de communication de l'habitat social
<b>Band:</b>	68 (1996)
<b>Heft:</b>	2
<b>Artikel:</b>	Flexibilité du plan, neutralité du plan
<b>Autor:</b>	Rais
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-129441">https://doi.org/10.5169/seals-129441</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# FLEXIBILITÉ DU PLAN NEUTRALITÉ DU PLAN

**Q**uestion cent fois traitée, jamais tranchée: est-ce qu'un plan peut-être neutre? Est-ce que, comme le suggéraient M. et B. Zurbuchen-Henz dans «Habitation» (N° 6/1995 – p. 25) en mettant en exergue une intervention du colloque de Delémont «Et si le plan neutre décolait d'une absence de programme, d'une incapacité pour l'architecte à formuler ce programme et que le choix d'un tel plan permettrait de «se désengager» et de ne pas prendre ainsi «ses responsabilités d'architecte».

L'atelier en charge de ce dossier a d'abord «lu» divers plans. Allant de la villa Savoie où l'ensoleillement et la situation suggèrent les espaces, aux plans de Otto Hasler à Karlsruhe répondant à un schéma social type, en passant par ceux de Morger et Degelo à Bâle qui ont recouru au plan neutre pour traduire la diversité des habitants concernés, les participants ont pu aborder de façon documentée plusieurs questions.

## LE PLAN NEUTRE EXISTE-T-IL

Formellement si l'on ne veut pas trancher de l'occupation de l'espace, si l'on veut mettre «tout dans tout» on multiplie la difficulté car chaque pièce devra avoir la même orientation, les mêmes dimensions et présenter des caractères techniques (équipement, robotique, domotique, etc.) identiques.

Autre question dans le droit fil de la précédente: le plan neutre remplace-t-il le programme? Il est vrai que la diversité actuelle des habitants, la forme de société primaire – famille monoparentale, communauté, couples avec ou sans enfants, etc. – qu'ils choisissent à un moment de leur existence, placent le maître d'ouvrage dans l'impossibilité d'établir un programme. Mais, comme dit plus haut, le recours au plan neutre peut

être interprété comme une démission des architectes. Il est vrai que cette procédure évacue la question des futurs habitants en limitant le dialogue aux seuls partenaires administratifs. La recherche d'un interlocuteur responsable permettant de travailler à partir, non de données abstraites, mais sur des demandes de femmes et d'hommes qui habiteront le projet, paraît une meilleure alternative à tous les participants.

Quelle adaptation doit passer en premier? celle du plan ou de l'habitant? Les architectes de cet atelier rappellent utilement que l'habitant est mobile, qu'il occupe l'espace selon ses besoins mais aussi ses envies. Et qu'il n'y a pas de solutions techniques toutes faites à cette répartition de l'espace, parois transformables et déplaçables apportant leur lot de problèmes phoniques.

*Résumé: C... Rais*



*L'immeuble d'habitation Müllheimerstrasse à Bâle – architectes Morger & Degelo*